



Association Française de Pédiatrie Ambulatoire

Compte-rendu du CA du 05 octobre 2023

PRESENTS : 36

EXCUSES : 20

Absents : 0

Non réponse : 4

SOMMAIRE

AFPA VIE ASSOCIATIVE	4
POINT ADHESION - ANNE CHEVÉ.....	4
TRESORERIE – NOUVEAU MANDAT POUR 2025 -MICHEL NAVEL	5
CHANGEMENT DU REGLEMENT INTERIEUR – MICHEL NAVEL.....	5
GROUPE DE L’AFPA – NELLIE HOUETO & EMELINE GRUNIAUX-WILD	7
PLFSS – PASCALE VURPILLAT-ALMANZA.....	10
 AFPA R&D	 11
 REINTEGRATION AFPA R&D A L’AFPA – FABIENNE CAHN SELLEM	 11
 CONGRES – REUNIONS	 12
 CONGRES 2025 – FABIENNE CAHN-SELLEM	 12
CONGRES LA ROCHELLE 2025 – SYLVAIN DUCHENE	13
BILAN CONGRES SAINT-MALO 2023 – FABIENNE CAHN-SELLEM	13
PROGRAMME NANTES - SFP – ANDREAS WERNER	14
CONGRES DE HYERES 2023 – NELLIE HOUETO	14
CONGRES TOULOUSE 2024 : EMELINE GRUNIAUX WILD.....	16
CONGRES AVIGNON 2024 - ANDREAS WERNER.....	18
CALENDRIER DES REUNIONS 2023/2024 – ANDREAS WERNER.....	19
 RECHERCHE AMBULATOIRE	 20
 BOURSES – FRANÇOIS VIE LE SAGE	 20
FHU – ANDREAS WERNER.....	21
CAMPAGNE NIVERSIMAB – ANDREAS WERNER – FRANÇOIS VIE LE SAGE	21
RGPD / OBLIGATION POUR CABINETS LIBERAUX - ANDREAS WERNER.....	22
PROJETS D’ÉTUDE : MSD - GSK - MÉNINGO ! - ANDREAS WERNER	23
ÉTUDE RIGA – SANDRA BRANCATO	25
OBSERVATOIRE ELFE – PROGRAMME MALIN – NATHALIE GELBERT POUR CATHERINE SALINIER.....	25
FRONTIERS IN PEDIATRICS – ANDREAS WERNER.....	27
CGM – ANDREAS WERNER.....	28
 FORMATION CONTINUE - CNP	 28
 CERTIFICATION PERIODIQUE – LILIANE CRET	 28

BESOINS DE FORMATION PEDIATRES ? – SYLVIE HUBINOIS.....	31
CHANGEMENT DU CNP DE PEDIATRIE FIN 2023 – FABIANNE KOCHER.....	32
DISCUSSION FORMATION – MICHEL NAVEL	34
<u>LE PÉDIATRE.....</u>	35
ÉVOLUTION ABONNEMENTS – TRESORERIE – JEAN-FRANÇOIS DELOBBE	35
AVENIR DU PEDIATRE – PRIX ABONNEMENTS – VERONIQUE DESVIGNES	35
TRAVAUX INTERNET, MISE EN LIGNE DU JOURNAL – GEORGES THIEBAULT.....	37
<u>SITE INTERNET MPEDIA – COMMUNICATION</u>	39
POINT SITES – GEORGES THIEBAULT	39
AGENCE DE COM INITIALE – ARNAUD MANET – ANDREAS WERNER.....	41
MPEDIA – LIVE CHAT – BILAN ET AVENIR – FABIANNE KOCHERT.....	43
<u>ENVIRONNEMENT</u>	45
ACTION PHTALATES – PREMATURETE – CHRISTINE MAGENDIE	45
<u>ACTUALITES PROFESSIONNELLES</u>	46
GREVE A PARTIR DU 13 OCTOBRE ? – JEAN FRANÇOIS DELOBBE POUR BRIGITTE VIREY.....	46
FIN DU CA	46

Point adhésion - Anne CHEVÉ

- Nombre d'adhérents au 1^{er} octobre 2023 : 1396 (1386 le 17 octobre 2022)

RÉPARTITION ET ÉVOLUTION PAR RÉGION

Tableau comparatif des adhésions au 17/10/2022/2022									
Nouvelles Régions	Adhérents								
	Nb 2016 au 31/12/16	Nb 2017 au 31/12/17	Nb 2018 au 31/12/18	Nb 2019 31/12/2019	Nb 2020 31/12/2020	Nb 2021 31/12/2021	Nb 2022 31/12/2022	Nb 2023 04/09/2022	Nb 2023 31/08/2023
Auvergne Rhône Alpes	225	206	213	224	236	222	214	205	191
Bourgogne- Franche Comte	44	49	50	46	50	52	48	44	41
Bretagne	85	77	77	88	90	94	83	74	89
Centre Val de Loire	56	52	46	63	50	55	45	38	45
Corse	4	4	5	8	7	4	3	3	3
Departements d'Outremer	34	38	42	46	52	38	38	35	44
Grand Est	139	138	124	154	149	144	111	109	100
Hauts de France	85	87	73	86	79	91	75	71	67
Ile de France	298	303	262	329	323	320	284	259	274
Normandie	48	47	46	50	47	42	37	35	27
Nouvelle Aquitaine	116	125	118	131	143	138	141	126	123
Occitanie	152	151	137	165	156	172	157	145	144
Pays de la Loire	66	74	70	80	69	69	62	55	59
Provence-Alpes-Côte d'Azur	140	156	131	151	152	142	123	103	124
Pays et Territoires Etrangers	7	9	8	7	8	7	9	7	6
	1499	1516	1402	1628	1611	1590	1430	1309	1337

VILLENEUVE LES AVIGNON 9 septembre 2023

Pourquoi vient-on à l'AFPA ?

- Pour les congrès ?
 - Si on analyse le congrès de SAINT MALO
 - 259 adhérents
 - 84 non adhérents
 - Invités labos : 75 dont 41 non adhérents
 - 3 inscriptions sur place => pas de récupération d'adhérents à ce moment là
 - Hyères : 124 inscrits dont 72 payants
- Pour les formations ?
 - Le DPC au premier semestre 2023 : 6 sessions, 127 participants dont 122 adhérents => le fait de pouvoir faire une formation sans être adhérents influe peu. Par contre les jeunes s'inscrivent beaucoup pour pouvoir faire des formations

- FAF 16 sessions, 129 participants tous adhérents (adhésion obligatoire)
- Webinaires : Il y a maintenant une incitation à adhérer mais pas d'impact particulier sur les chiffres.
- Par fidélité ?

Pour le prochain CA une analyse plus fine pourrait être envisagée en essayant de savoir combien, sur les 1300 adhérents, participent aux formations

QUESTIONS : Peut-on savoir qui adhère dans les régions pour pouvoir solliciter en région une fois la liste reçue ?

EG : souhaiterait également recevoir la liste des pédiatres par région qui peut être obtenue auprès du conseil de l'ordre des médecins

EN CONCLUSION

- Poursuite de la baisse des adhésions
 - Départs en retraite ?
 - Logiciel Infansoft ?
 - Plus besoin d'être adhérent AFPA pour faire le DPC ?
- Peut-être une embellie en 2023
 - Effet congrès SAINT MALO ?
 - Effet webinaire avec incitation à adhérer ?

Trésorerie – Nouveau mandat pour 2025 -Michel Navel

MN continue de s'occuper de la trésorerie jusqu'en 2025 (fin du mandat d'Andreas). Sylvain DUCHENE va reprendre la suite accompagné par MN pendant quelques mois au début de son mandat.

AW propose également que MN reste responsable FAF dans le nouveau bureau.

Changement du règlement intérieur – Michel NAVEL

Envisagé car il n'y a pas de plafond de remboursement pour les voyages en avion. Il est donc proposé de s'aligner sur la base de remboursement en voiture.

Proposition de modification du règlement intérieur

Remboursement des frais de déplacement

Actuellement :

Train : Base de remboursement : tarif 1ère ou 2ème classe, frais réels

Avion : Base de remboursement : tarif économique

Automobile: 0,50 €/km (maximum 500 €) + péages, parking

Taxi, Métro, Bus, RER

Proposition :

Train : Base de remboursement : tarif 1ère ou 2ème classe, frais réels

Avion : Base de remboursement : tarif économique (maximum 500 € sauf accord préalable)

Automobile: 0,50 €/km (maximum 500 €) + péages, parking

Taxi, Métro, Bus, RER

VOTE DU CA : Pour : 25/25

Contre : 0

Abstention : 0

NB : 25 présents sur 36 prévus (à ce moment là de la réunion)

EN CONCLUSION :

⇒ Accord du CA pour les modifications

Groupes de l'AFPA – Nellie HOUETO & Emeline GRUNIAUX-WILD

Groupes et Responsables en 2023	
GROUPE DE TRAVAIL	NOM DU ou DES RESPONSABLE(S)
Adolescents	Catherine Salmier
Allaitement	Nicolas Falaise
Crèches	Liliane Cret
Dermatologie	PAS DE RESPONSABLE
FMC/DPC	Liliane Cret
Endocrinologie	Monique Jesuran Peretrolzen
Enseignement de la pédiatrie ambulatoire	Jeremie Bied
Environnement/Santé	Christine Magendie
Europe	Andreas Werner
Gastro/Nutrition	Sandra Brancato/ Nellie Houeto
Handicap	Pascalie Vurpillat
Infectiologie/Vaccination	François Vié Lesage
Informatique	Georges Thiébaut/Andreas Werner
Information/Education des parents	Jean Stagnara
Néonatalogie	Nellie Houeto/Sandra Brancato
Neurologie Pédiatrique	PAS DE RESPONSABLE
Obésité	Frédérique Gastaud/Nellie Houeto
Parentalité/Adoption	Remi Gatard
Pédopsychiatrie	Catherine Salmier
Comité Ethique	Claude Valentin
Tr des apprentissages / Scolaires	Thiebaut Noel Willig/Jean-Paul Blanc
Pneumo-allergologie	Myma Achkar Helou
Uro Néphrologie	Véronique Desvignes/Anne Béguin

Que s'est-il passé en 2023 dans les groupes ?

- Réunion annuelle des responsables de groupe le 10 mars 2023 : Réunion Visio
 - Excellente participation avec 100% des groupes ; 20 groupes représentés par 17 responsables.
 - Dynamique intéressante, bonne participation de tous les groupes.
 - Exposé par chaque responsable de groupe des projets 2023 de son groupe.

Groupe néonatalogie (NH-SB)

- Participation au congrès de la SFP en mai 2023 : Organisation du suivi du nouveau-né vulnérable (SB). Un questionnaire a été fait mais pas encore dépouillé.
- Participation RCP en cours, sortie précoce de maternité avec le CNSF (SB et NH)

Groupe allaitement (Nicolas FALAISE)

- Formation DPC AFPA allaitement tourne bien et classe virtuelle en octobre

Groupe gastro nutrition (SB-NH)

- Etude RIGA avec Biostime (SB et NH) pour évaluer la sécurité nutritionnelle d'un nouvel hydrolysate en évaluant la croissance des NRS. Début prévu pas avant janvier 2024.
- Rédaction DPC gastro 2023 en attente de validation par l'ANDPC et DPC Nutrition 2024 (SB) pas encore finalisé.

Groupe FMC/DPC (LC)

- Renouvellement des orientations prioritaires : plus de 32 nouveaux dossiers DPC en 2023
- 2 à 3 dossiers FAF par an

Groupe parentalité (Rémi GATARD)

- DPC parentalité niveau 1 et 2 validés par ANDPC

Groupe informatique Infansoft et site internet (GT-AW)

- afpa.org et laits.fr et Infansoft
- Projet futur Infansoft logiciel fullcloud "Nais" : participation du groupe aux réunions mensuelles avec CGM

Groupe pneumologie/allergologie (Myrna ACHKAR-HELOU)

- Rédaction d'un DPC asthme en cours (MAH et LC)

Groupe obésité pédiatrique (Frédérique GASTAUD-NH)

- Rédaction d'un dossier DPC de 3h rebond d'adiposité précoce (NH et FG) ; validé par l'ANDPC en mai 2023, proposé au congrès de Hyères.
- Rédaction du dossier DPC obésité pédiatrique 2023 (FG)
- Création en cours d'une boîte à outils (gratuite) pour la prise en charge de l'obésité en pédiatrie, qui sera disponible sur le site de l'AFPA (à la place de la mallette) sous forme d'une fleur (avec un algorithme)
 - Obésité, clinique et courbes
 - Activité physique et sédentarité
 - Sommeil
 - Alimentation et Psychologie

Groupe troubles des apprentissages et troubles scolaires (TNW-JP BLANC)

- Formations (9 projets déjà déposés)
- Annuaire niveaux 2
- Travail d'expert à la HAS (TN Willig sur le TDAH)
- Publication (TNW) : Représentations et connaissances des médecins sur le TDAH de l'enfant, revue l'Encéphale

Groupe enseignement de la pédiatrie (Jérémie BLED)

- Retour d'expérience MSU validé en DPC par l'OGDPC récemment, à organiser.

Groupe infectieux/vaccinologie (FVLS)

- PARI, GPIIP, Infovac

- Recommandations et avis : obligations vaccinales, HPV, Covid, recommandations VRS, campagne Macron pour HPV dans les collèges ...
- Webinaire VRS 14/9...
- DPC infectieux (NG) Paris 06/10/23
- Multiples publications ...

Groupe environnement (CM)

- Affiches (chaleur, pollution de l'air), démarche éco-responsable au cabinet, supports visuels pour le cabinet
- Contribution santé environnement aux assises
- Webinar Perturbateurs endocriniens (PE) avec André Cicoella, tribune avec le RES sur lien prématuré.

Comité d'éthique de l'AFPA (Claude VALENTIN) Nouvelle version

- 3 objectifs :
- Veiller au respect des normes éthiques pour le travail de recherche et de publication effectués par les pédiatres libéraux
- Avis éthique pour thèses en pédiatrie libérale ou en PMI
- Valider le caractère éthique des messages de santé émis par l'AFPA : revues *mpedia*, *le Pédiatre*
- *Processus de certification un peu complexe avec le CCNE, en cours.*

Groupes en souffrance car pas de responsables ... toujours les mêmes ...

- **Dermatopédiatrie**

Formations :

DPC 1 : *la peau de l'adolescent* (NH), validé par l'ANDPC, 1ere session le 15/09/2023 prochain à Lyon.

DPC 2 : *Quoi de neuf dans la dermatite atopique et le psoriasis chez l'enfant, les nouvelles biothérapies.* (NH), déposé fin mai 2023, validé juillet 2023, sera proposé pour 2024.

⇒ Pas de DPC à rédiger avant 2025

- **Neurologie pédiatrique ...**
- **Par ailleurs** : TNW veut passer la main ainsi que CS pour le groupe ado

Pour les réunions pas de lien zoom fourni donc on peut utiliser zoom avec relance toutes les 40 mn pour utiliser zoom gratuitement.

Qu'est ce qui n'a pas fonctionné depuis nos bonnes résolutions fin 2022 ... ?

- Aucun retour spontané des CR de réunions visio (ni aux responsables de groupe, ni à la secrétaire de l'AFPA) ou seulement après relance
- On ne sait rien de ce qui se passe dans les groupes, sauf actions « visibles » (PARI, HPV, webinar beyfortus... Perturbateurs endocriniens, etc...)

- ⇒ Proposition d'une fiche de compte-rendu type à remplir par les responsables de groupe après chaque réunion (va être envoyée par mail)

Il est possible également de changer d'optique pour les réunions de groupe avec un sujet de débat ou un thème et pas un sujet d'organisation ce qui pourrait attirer plus de personnes. A Hyères mise en pratique des apéro-groupe le soir de la première journée d'une durée d'1 heure. Des panneaux seront installés devant chaque salle pour annoncer le thème de chaque groupe. Les groupes seront ouverts à tout le monde et même les non adhérents.

Revue Le pédiatre et groupes de travail

- Les groupes pourraient fournir régulièrement des articles à la revue dans leur domaine d'intérêt.

DPC et groupes de travail ... ?

Tous les responsables des groupe pourraient être inscrits d'emblée à la journée des concepteurs ?

Sauf candidature spontanée d'un concepteur, le DPC devrait être rédigé par le responsable ou un des membres du groupe concerné ?

EN CONCLUSION :

- ⇒ Remplissage d'un compte-rendu type pour résumer les réunions de groupe
- ⇒ Proposer aux responsables de groupe de venir à la journée des concepteurs
- ⇒ Chaque groupe pourrait fournir un article par an à la revue Le Pédiatre et éventuellement dans une revue référencée

PLFSS – Pascale VURPILLAT-ALMANZA

Le projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) prévoit un volet Handicap d'ici fin 2024 : service de repérage, de diagnostic et d'accompagnement précoce des 0 à 6 ans avec réintégration de la paralysie cérébrale, le polyhandicap et le handicap sensoriel aux TND. Cela a plus de sens d'un point de vue épidémiologique.

Les pédiatres doivent trouver leur place dans ce projet. Cela passera par une plateforme qui va concerner les CAMSP, les PCO, l'hôpital, la ville, la PMI et l'Education Nationale.

Le repérage s'appuie sur les examens obligatoires. L'idée serait de valoriser ces examens obligatoires chez les tout petits à risque avec une valorisation de ces consultations à 60 euros.

L'idée serait de développer un groupe « approche sensori-motrice du développement » pour les 0-6 ans.

Une action de formation va être déployée avec Roger VASSEUR et les italiens pour les professionnels. Le réseau de péri-nat va être intégré pour faire du repérage et du suivi.

AFPA R&D

Réintégration AFPA R&D à l'AFPA – Fabienne CAHN SELLEM

Rappel, En 2017 les activités d'AFPA ont été scindées en 3 :

- AFPA DPC pour isoler les activités de formations des activités « commerciales »
- AFPA R&D pour isoler les activités « commerciales » du reste des activités AFPA
- AFPA société savante gérant mpedia et son livechat, le FAF et les institutionnels

La loi DMOS a changé en 2020

- Les labos ne distinguent plus AFPA de sa filiale à 100% AFPA R&D
- Les contrats doivent être cosignés par le Président de l'AFPA

De plus :

- Le DPC est indépendant de l'AFPA
- Et les liens entre AFPA et AFPA R&D sont importants :
 - AFPA R&D reverse une grande partie de ses gains à AFPA
 - 37.400 € pour les frais fixes Doola (50%)
 - 12.000 € pour le site mpedia
 - 30.000 € de dividendes

Total : 79.400 €

Enfin :

- Les finances d'AFPA sont en baisse (d'après MN)
- Le Livechat n'est pas à l'équilibre
- Le cout du site mpedia va augmenter (référencement Google)

Une solution simple apparait : Réintégration (TUP : transmission universelle de patrimoine) d'AFPA R&D dans AFPA tout en distinguant les activités FAF, Congrès, mpedia, partenariats.

- Le cabinet Figura a été questionné, Cédric CLAVERY approuve et nous accompagnera
- Timing envisagé : printemps 2025 sur la base des comptes 2024

A noter que la principale source de revenu de l'APFA R&D passe par les congrès qui correspondent à de la formation. Les contrats avec les laboratoires sont de plus en plus maigres.

NG souhaite que l'on vérifie bien que nous sommes dans nos droits (en rapport avec SPF). Reste les problèmes des congrès où les laboratoires interviennent. Mais à l'heure actuelle, on ne peut de toutes façons pas dire que l'AFPA n'a pas de lien avec les laboratoires.

EN CONCLUSION :

- ⇒ Intervention d'un juriste pour être sûr que nous sommes dans nos droits de réintégrer AFPA R&D dans AFPA sans prendre de risque. Essai de trouver quelqu'un d'autre que DELSOL, peut-être Maître ROCHE (cela restera cher dans tous les cas)
- ⇒ Report du vote jusqu'au prochain CA

CONGRES – REUNIONS

Congrès 2025 – Fabienne CAHN-SELLEM

A ce jour, une seule ville candidate : La Rochelle (Sylvain DUCHENE)

MAIS 1 seule date disponible à La Rochelle pour le congrès National : 30-31 mai 2025

- Week-end Ascension
- Le congrès SFP est le 21-23 mai (la semaine précédente)

⇒ Rend difficile le congrès à La Rochelle

FINALEMENT SD propose une autre date : le 6-7 juin dans un autre lieu à La Rochelle

SINON nous avons une autre date possible en novembre mais du coup pas de lieu pour le congrès de Printemps

Du fait d'une autre date possible sur La Rochelle, la discussion de faire un partenariat avec la SFP pour « inventer » un congrès à deux AFPA-SFP ne se pose pas.

Par contre il va falloir trouver un lieu pour le congrès d'Automne. Annecy pourrait être une bonne idée. Se pose la question de faire un seul congrès par an avec éventuellement un plus gros congrès au Printemps. Cependant, le congrès d'Automne permet aux membres de l'AFPA de se retrouver. Faut-il le décliner autour d'une thématique ? Au démarrage, c'était une journée de périnatalogie. Par contre, si les laboratoires ne nous suivent pas, est-ce que les pédiatres vont accepter de payer pour le maintenir ?

EN CONCLUSION :

- On maintient le congrès d'Automne pour le moment
- A terme, il faudra réfléchir à sa pérennité car il y a aussi beaucoup de formations dans l'année qui empêchent parfois de se libérer en fin d'année
- Congrès de Printemps à priori à La Rochelle

Congrès La Rochelle 2025 – Sylvain DUCHENE

2 sites possibles :

- Le Centre des congrès : Espace ENCAN (ancienne Criée) proche du centre ville
 - Amphi de 700 places
 - 10 salles de réunion
 - Très grand hall d'exposition de 3000 m2
 - Dates possibles : 30-31 mai 2025 ou 7-8 novembre 2025
- Le Forum des Pertuis (en rénovation actuellement) 30 mn à pied du centre ville ou 10 mn en bateau électrique
 - Amphi de 410 places
 - 3 salles de réunion vraies (la 4^{ème} est très grande et non ségmentable)
 - Hall d'exposition 550 m2 inclus espaces d'accueil + pauses
 - Dates possibles : 6-7 juin 2025
 - Moins cher

DONC :

Décision de faire le congrès à La Rochelle le 6-7 juin 2025 au Forum des Pertuis

Bilan Congrès Saint-Malo 2023 – Fabienne CAHN-SELLEM

Un congrès EXCEPTIONNEL :

- Un nouveau partenaire : Vitamin Events réactif et attentif, mais à piloter
- Un CSO mobilisé, regroupé et efficace
- Des congressistes nombreux et satisfaits (note : 4,7 sur 5)
- Une excellente présence des partenaires (stands et sympos)
- Résultat financier provisoire de 210 k€ grâce à :

- Un lieu attractif dans la mémoire des AFPAiens
- Une actualité scientifique riche que nos partenaires ont souhaitée présenter
- Vitamin Events moins coûteux mais impliquant des validations permanentes

Programme Nantes - SFP – Andréas WERNER

Du 15 au 17 mai 2024

Quelques interventions de l'AFPA sont prévues. Nous sommes considérés comme une société partenaire mais pas comme organisateur. Cependant, nous pouvons intervenir sur certains sujets et Andréas a positionné l'AFPA à plusieurs moments du congrès (intervenants à définir). Un dossier a été transféré à tout le Bureau (pourra être envoyé au CA)
La collaboration s'est nettement améliorée avec la SFP et il faut en profiter.

Congrès de Hyères 2023 – Nellie HOUETO



Vendredi 24 et samedi 25 novembre 2023

Comité scientifique d'organisation

- *Nellie Houeto (Hyères)*
- *Andréas Werner (Avignon)*
- *Philippe Foucqueteau (Marseille)*

- *Caroline Coudy (Marseille)*
- *Natacha Drubbele (Toulon)*
- *Thierry Lejeune (La Seyne sur Mer)*
- *Chick Chickande (La Seyne sur Mer)*
- *Lindsay Osei (Marseille et Guyane)*
- *Valérie Benainous (Marseille)*

Session DPC 3 heures

- Le vendredi 24 novembre, DPC en marge du congrès, de 8h à 11h, validé par l'ANDPC
- **Prise en charge du rebond précoce d'adiposité** (Frédérique Gastaud, Nellie Houeto)
- 9 ou 10 inscrits

Programme

- **Trois Plénières/tables rondes**
 - Nutrition : Modes et tendance en alimentation infantile
 - Obésité pédiatrique : nouvelle organisation PACA
 - Néonatalogie : Suivi libéral de l'enfant vulnérable (prématuré et RCIU)
- **Trois conférences**
 - Les nouveaux aliments
 - La photoprotection en pédiatrie
 - Extension du dépistage néonatal
- **Une mise au point : la DME chez l'enfant**
- **Trois communications libres**
 - Nutribébé
 - Repérage de l'enfant en danger dans le Var en cabinet libéral
 - Étude EDELIFE (dysplasie ectodermique hypohidrotique liée à l'X)
- **2 Symposiums** (dont 1 par SANOFI, la prévention des infections à VRS)
- **2 sessions scientifiques** (Biostime, MSD)
- **Une collaboration inédite avec la Tunisie :**
 - Deux communications de l'APLPS (Amicale des Pédiatres de Libre Pratique de Sfax, Tunisie) : rachitisme carenciel et pathologies digestives à éosinophile
- **Actualités professionnelles, SNPF :** évolution du métier de pédiatre
- **10 ateliers différents sur deux jours (5/j)**
- **Réunion bureau annulée, pas de CA non plus**

Les lieux : Pasino et Forum du Casino

Gala : 24 novembre soir

- Salon Victoria du Pasino
- 140 personnes maximum (si disposition en banquet)
- Concert jazz brésilien 20h-23h

- +/- DJ musique du monde 23h-2h, cours de danse de 30 min (Bachata)

Excursion dimanche 26 sur l'île de Porquerolles (50 euros tout inclus)

- Aller bateau 9h – Retour bateau 14h (ou 11h30)
- Visite avec guide labélisé parc 9h30-13h30
- Sac repas sur place
- Ouvert à tout le monde

Plan B dimanche 26 si pluie

- Musée culturel de Hyères (*La banque*) à 200 m du Casino
- *Visite guidée de la vieille ville ?*
- *Ou Villa Noailles mais fermée le dimanche matin.*

Congrès Toulouse 2024 : Emeline GRUNIAUX WILD

14-15 juin 2024 « Rejoignez la mêlée »

- Illustratrice: Ghislaine Chortey



Lieu : Palais des congrès Centre Pierre BAUDIS

- CSO : 13 membres dont 2 co-présidents (EGW et Michel DUCHENE)
- Programme :
 - Séance Inaugurale : Anne Mahé Guibert nous parle de la lecture aux tout petits
 - 4 Séances Plénières

- Ça bouge dans le TDAH – TN WILLIG
- Le sommeil du tout petit L Hatchondo (psychiatre en neurophysiologie du sommeil) et L Franchitto (pédopsychiatre)
- La bouche dans tous ses états
 - Dr Ambre De Berail chirurgie maxillo faciale /frénotomie
 - Dr Sophie Dubedout Gastro-pédiatrie /oralité
 - Dr C.Ferrier Traumatologie dentaire, troubles de l'email, dysmorphose maxillo faciale
- « L'abdo-lescente » ou l'abdomen de l'adolescente
 - Dr A Cartault – Endocrinopédiatrie – Gynécologie
 - Dr A Bourchany - Gastro-Pédiatrie
- 6 Ateliers
 - Thème 1 : ophtalmologie Pédiatrique : - Dr Thouvenin Dominique (Toulouse) - Dr Christelle Boniface Rodier (Toulouse)
 - Thème 2 : Orthopédie - Dr Abdelaziz Abid (Toulouse) – Tr de la marche d'origine orthopédique
 - Thème 3 : hypotonie néonatale - Dr Elizabeth Wallach (Toulouse)
 - Thème 4 : La méditation : utilisation dans les maux de tête de l'enfant - Dr Tu-Anh-Tran (Centre hospitalier de Nîmes)
 - Thème 5 : deuil partage. - Dr Agnes Suc. Pediatre. (Toulouse)
 - Thème 6 : Cardiologie Pratique - souffle chez le tout petit - ECG – Dr Mia Ratsimandresy
- 1 session scientifique et 2 symposiums
- Soirée de Gala : médiathèque de Toulouse

Fin le vendredi à 18H15 pour un début de soirée de gala à 19H30 => pas de place pour les apéro-groupe ? => on commence le cocktail à 20H00 ou petit-déjeuner de groupe ? => décision de commencer à 20H00 le cocktail à priori.

1 surprise pendant la soirée de gala ...

Date : 15 et 16 novembre 2024

Comité scientifique et d'organisation

Jean Marie André	Anne Flore Bizet Bruni	Sandra <u>Brancato</u>	Nadège <u>Delavie</u>	Sylvain <u>Duchêne</u>
Philippe <u>Fouquetteau</u>	Didier Lemaître	Christine Magendie	Ilda Martins	Isabelle <u>Piegay</u>
	Georges Thiebault	François Vie le Sage	Andreas Werner	

« Comment accompagner l'enfant dans un environnement qui change ? » Conseils pratiques pour la pédiatrie ambulatoire

- Ecrans (Jonathan Bernard)
- Pollution,
- Histoire de la médecine : « La circulation du sang » (Amine)
- Conférence : « Religions et nutrition »
- TR Comité Nutrition : « Ultra processed food, ultra marketing, influence sur obésité, transmission familiale cultures culinaires »
- Parentalité ?? (Pas certain car déjà traité sur d'autres congrès)
- TR FHU Pharmacome : l'influence à long terme de tous les traitements et comparaison de prescription avec les autres pays

2023

Bureau (Villeneuve les Avignon) 7-10/9/2023	Journée FHU VEAVE (Paris) 12/9/2023	Bureau/CA SNPF (Paris) 15-17/9/2023	APLS (Sfax) 28/9-1/10/2023	CA AFPA (Paris) 5/10/2023
Comité de pilotage PARI (Paris) 5/10/2023	Media training bureau (Paris) 6/10/2023	JPIPA (Paris) 7/10/2023	AG EPA-UNEPSA (Belgrade) 4-7/10/2023	Journée APA-LR (Nîmes) 14/10/2023
Bureau ACTIV (Florence) 20-22/10/2023	AG ECPCP (Zoom) 28/10/2023	Congrès ECPCP (Naples) 17-19/11/2023	Journées d'automne AFPA (Hyères) 24-25/11/2023	

2024

Réunion concepteurs DPC 11/1/2024	Formation animation AFPA 12/1/2024	Journée RIPA (Chambery) 19/1/2024	Journée MSU II 25/1/2024	Commission de recherche 2/3/2024
Europédiatrics (Antalia Turquie) 17-21/4/2024	Réunion germanophone 6 pays (Cologne) 25-28/4/2024	Congrès SFP (Nantes) 15-17/5/2024	ESPID (Tel Aviv) 20-24/5/2024	Journée FHU VEAVE (Paris) 31/5/2024
Réunion Groupes (Toulouse) 13/6/2024	Congrès AFPA (Toulouse) 14-15/6/2024	Bureau AFPA (Helsinki) 29-30/8/2024	CA AFPA (Paris) 3/10/2024	JPIPA (Paris) 5/10/2024

Bourses – François VIE LE SAGE

Aucune demande pour le moment. Pensez à en parler aux internes dans les cabinets pour une thèse, par exemple.

- **Domaine d'application** : travail de recherche présentant un intérêt pour la pédiatrie ambulatoire.

Pour rappel :

Conditions d'attribution des « bourses AFPA » :

- **L'AFPA** attribue 3 prix d'un montant ré-évaluable chaque année par le bureau de l'AFPA.

- o 1 bourse de recherche de 3000€ (en rapport avec la pédiatrie ambulatoire)
- o 2 bourses de thèses de 1000€

- Conditions de candidature :

- o Candidat membre de l'AFPA à jour de sa cotisation.
- o De préférence étudiant se destinant à exercer en ambulatoire ou jeune pédiatre installé en ambulatoire
- o Jeunes médecins (ou DES en cours) pédiatres ou de toutes autres spécialités ambulatoires concernées par la santé de l'enfant (pas les sage-femme selon le bureau)
- o Groupe de recherche de l'AFPA

Jury : bureau de la commission scientifique et commission recherche. Le jury s'engage à une clause de confidentialité vis-à-vis des dossiers qui lui sont soumis.

- o 1er jury « AFPA » validité intérêt ambulatoire.
- o 2ème jury, 2 experts référents selon le thème : méthodologie et validité scientifique

Pour le jury AFPA : Président de l'AFPA + coordinateur Commission Scientifique + coordinateur Commission Recherche

- Dossier : utiliser le modèle existant et fournir un CV (A demander à FVLS)
- Délais : chaque dossier devra être soumis 1 mois avant la com scientifique. L'attribution devra être décidée par les jurys avant la réunion de la commission scientifique de l'AFPA pour que le projet de recherche soit présenté lors de cette réunion puis lors du congrès du printemps. L'attribution sera faite publiquement en AG.
- Diffusion : AFPA, SFP, CNPP, SNPF et AJP,
- Publications et Communications : le soutien de l'AFPA devra systématiquement être mentionné dans tout publications et communications concernant la recherche primée. Une communication orale sera faite en congrès de l'AFPA et un article publié dans « le pédiatre »

De la part du FHU, il nous est demandé de participer à une information presse (confidentiel pour le moment) dans le cadre de la lutte contre la MIN (qui est encore élevée dans notre pays) à propos des illustrations sur les conditionnements de couches. En effet, sur les paquets de couches, les illustrations ne sont pas conformes. L'idée serait de travailler sur un pictogramme à mettre directement sur chaque couche avec les bonnes pratiques de couchage des bébés. A noter que les photos inadaptées que l'on retrouve sur les paquets de couche ont été remontées au ministère sans retour de leur part. Une communication a été faite ensuite dans Pediatrics qui a permis une action rapide dans les suites.

Le CA est d'accord pour le communiqué de presse qui va être rédigé.

Campagne NIVERSIMAB – Andréas WERNER – François VIE LE SAGE

AW : La campagne a commencé au mois de septembre 2023. Le gouvernement a bloqué très rapidement les commandes pour les pharmacies. Cela a entraîné un retard considérable. Par ailleurs, les doses de 50 mg sont finalement réservées aux maternités ce qui est une priorisation justifiée. **FCS** : doit on continuer à faire des ordonnances quand même (question medico-légale ?) **FVLS** : une annonce a été faite pour dire qu'il y aurait une redistribution en novembre mais sans aucune certitude. Cela incite donc à continuer de prescrire. **AW** : pense qu'il est préférable de continuer à prescrire en expliquant aux parents. **FVLS** : Pas de question médico-légale à priori. **RA** : précise que nous avons un collègue pédiatre au ministère (conseiller médicale à l'enseignement supérieur et à la recherche), Jean-Claude CAREL qui est chef de service à Robert Debrès et vice président du REPOP et donc cela peut nous aider.

Par ailleurs ne pas oublier les mesures barrières et bien préciser que pour les plus grands l'intérêt est moindre et que la protection des tout petits prime.

EN CONCLUSION :

- Conseil de continuer à prescrire en expliquant aux parents la situation actuelle. (sans obligation)
- Bien parler des mesures barrières

Obligatoire même si pas toujours fait au sein des cabinets.

Mise en conformité - RGPD pour Cabinet médicaux

- Protéger les locaux : Installation d'alarme
- Faire signer une Charte de confidentialité au personnel - données sensibles (doc en pièce jointe)
- Créer un mot de passe sur l'ordinateur
- Prévoir une procédure de verrouillage automatique de session
- Antivirus régulièrement mis à jour
- Installer un « pare-feu »
- Avoir un registre RGPD (document en pièce jointe à compléter)
- Afficher dans la salle d'attente ou secrétariat le document Informatique et Libertés
- Faire signer une Charte informatique (nomination d'un DPO)

Faire signer par tous les salariés (même la femme de ménage) le formulaire de confidentialité :

FORMULAIRE DE CONFIDENTIALITE

Je soussigné (e)m'engage à ne divulguer à des tiers aucune information dont j'aurais eu connaissance lors de mon travail en tant que, susceptible de porter préjudice au Cabinet..... ou à ses partenaires.

NOM

Lu et approuvé

Date et Signature

Il faut tenir un registre des activités de traitement des données du cabinet médical :

Registre des activités de traitement de données du cabinet médical :	
1 Activités de l'organisme impliquant le traitement de données personnelles	4.5 Catégories de destinataires des données
2 Fiche de registre de l'activité suivi des patients	4.5.1 Destinataires internes
2.1 Objectifs poursuivis	4.5.2 Destinataires externes
2.2 Catégorie de personnes concernées	4.5.3 Sous traitants
2.3 Catégorie de données collectées	4.6 Transfert de données hors UE
2.4 Durée de conservation des catégories de données	4.7 Mesures de sécurité
2.5 Catégories de destinataires des données	5 Fiche de registre de l'activité gestion des employés
2.5.1 Destinataires internes	5.1 Objectifs poursuivis
2.5.2 Destinataires externes	5.2 Catégorie de personnes concernées
2.5.3 Sous traitants	5.3 Catégorie de données collectées
2.6 Transfert de données hors UE	5.4 Durée de conservation des catégories de données
2.7 Mesures de sécurité	5.5 Catégories de destinataires des données
3 Fiche de registre de l'activité prise de rendez vous	5.5.1 Destinataires internes
3.1 Objectifs poursuivis	5.5.2 Destinataires externes
3.2 Catégorie de personnes concernées	5.5.3 Sous traitants
3.3 Catégorie de données collectées	5.6 Transfert de données hors UE
3.4 Durée de conservation des catégories de données	5.7 Mesures de sécurité
3.5 Catégories de destinataires des données	6 Fiche de registre de l'activité sécurisation des locaux
3.5.1 Destinataires internes	6.1 Objectifs poursuivis
3.5.2 Destinataires externes	6.2 Catégorie de personnes concernées
3.5.3 Sous traitants	6.3 Catégorie de données collectées
3.6 Transfert de données hors UE	6.4 Durée de conservation des catégories de données
3.7 Mesures de sécurité	6.5 Catégories de destinataires des données
4 Fiche de registre de l'activité Etude Interne	6.5.1 Destinataires internes
4.1 Objectifs poursuivis	6.5.2 Destinataires externes
4.2 Catégorie de personnes concernées	6.5.3 Sous traitants
4.3 Catégorie de données collectées	6.6 Transfert de données hors UE
4.4 Durée de conservation des catégories de données	6.7 Mesures de sécurité

Et afficher dans le cabinet :

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Ce cabinet médical dispose d'un système informatique destiné à faciliter des dossiers des patients et à assurer la facturation des actes et la télétransmission des feuilles de soins aux caisses de sécurité sociale.

Sauf opposition justifiée de votre part, les informations recueillies lors de votre consultation feront l'objet d'un enregistrement informatique réservé à l'usage de ce cabinet.

En application de la loi Informatique et Libertés, vous pouvez accéder à votre dossier en vous adressant au secrétariat.

NB : il faut également penser à avoir une cyber assurance qui est une assurance supplémentaire (parfois inclus dans l'assurance du cabinet)

Projets d'étude : MSD - GSK - Méningo ! - Andreas WERNER

ETUDE MSD V116/PPSV : 820 enfants à inclure. Concerne les patients de 2 à 18 ans à risque d'infections sévères à pneumocoque. Étude en phase 3 du vaccin PPSV 23.

Peu intéressant pour nous car peu de patients concernés. Le rôle du pédiatre sera d'adresser les enfants concernés au centre de référence.

ETUDE GSK – Protocole (VNS004) – 214002 : étude pour la non-infériorité d'un nouveau vaccin varicelle.

- Durée d'étude :
 - Approximativement 9 mois.
 - Agenda électronique à renseigner par les parents (fièvre effets indésirables etc.) 21 jours après l'injection
- Mise en garde :
 - Pas d'autres injections vaccinales 30 jours avant et 43 jours après la seconde dose vaccinale hormis vaccination antigrippale à un endroit différent
- Administration :
 - Tous les participants : Varivax et Priorix à 12 mois (première dose). Randomisation pour la deuxième dose : Soit VNS soit Varivax 90 jours (3 mois) après la première dose

Objectif : 2^{ème} dose - Réponse immunitaire et sécurité

Inclusions : 400

Groupes : 2

Groupe de contrôle : Varivax®

Co-administration : Priorix***

Nombre de visites : 3+2

Nombre d'injections : 2

Nombre de vaccins coadministrés : 1

Bilans sanguins : 3ml /2 prélèvements

VNS 20-004:

	T0	T1 (+90 jours)	T3 (J133)
Groupe 1 (Témoin)	<u>Varivax</u> + Priorix	<u>Varivax</u>	BS
Groupe 2	<u>Varivax</u> + Priorix	VNS 20-004	BS

Inclusion de 400 enfants. A noter qu'il y'aura 2 prélèvements sanguins à faire au cours de l'étude. Il n'y a pas d'investigateur principal pour le moment car ce travail est au stade de projet. Il y a très peu de renseignement pour le moment. AW nous tiendra au courant de l'évolution du projet.

La difficulté réside aussi dans la date pour le premier vaccin qui est à 12 mois. Et par ailleurs les prises de sang doivent être faites dans un centre de référence ce qui complexifie énormément.

MÉNINGO ! : est une alliance pour lutter contre les méningites. A l'initiative de SANOFI. La société qui gère ce projet s'appelle « NILE ». Un communiqué de presse date du 5 octobre 2023.

Le but est de permettre à tous les enfants de bénéficier de la prévention contre les infections invasives à méningocoques.

Les enjeux de Méningo !

- Répondre à un contexte de rebond épidémiologique alarmant
 - Accélérer la révision de la stratégie vaccinale
 - Prévenir le risque de foyers de contamination avec les JOP 2024
 - Eviter les retards de prise en charge
 - Favoriser l'équité dans la prévention vaccinale
 - S'inspirer des autres pays européens
- ⇒ Mobiliser les pouvoirs publics grâce à la coalition d'acteurs

La question est de savoir si l'AFPA soutient cette démarche ? Sinon chacun peut signer en tant que pédiatre mais pas au nom de l'AFPA. À savoir que l'AFPA ne recevra pas d'argent et SANOFI n'apparaît pas sur le site. Aucune autre société n'a signé pour le moment.

Étude RIGA – Sandra BRANCATO

Étude en double aveugle rémunérée

- Étude de la croissance des nourrissons comparant lait 1° âge versus hydrolysé de riz
- Début janvier 2024 (normalement)
- Inclusion nouveau nés J10 (J6-J14) puis visite J20 /J30 /2 mois / 3 mois/ 4 mois

Les pédiatres intéressés contactent Nellie HOUETO ou Sandra BRANCATO (restent 3 pédiatres à recruter)

Le lait sera fourni gratuitement aux familles puisqu'il s'agit d'une étude en double aveugle.

NB : Pour qu'un lait pour les ADDFM (aliments à destination à des fins médicales) soit commercialisé, il est nécessaire qu'une étude de croissance soit réalisée afin de s'assurer que les bébés ont la même croissance et la même tolérance qu'un lait standard.

Étude rémunérée pour les parents et pour les pédiatres.

Questionnement : l'arrêt du LV (commencé à la maternité) pendant 4 mois peut-il être un problème pour l'enfant ? Des études pour les deux autres hydrolysats ont déjà été réalisées et n'ont pas entraîné d'ES particulier en rapport avec l'arrêt du LV pendant 4 mois (pas d'augmentation d'allergie au PLV car l'arrêt ne dure que 4 mois).

Observatoire ELFE – Programme MALIN – Nathalie GELBERT pour Catherine SALINIER

PROJET RECONAI : Recherche sur les cohortes d'enfants Elfe et Epiage 2

Objectifs scientifiques :

- Comprendre comment les conditions périnatales, [l'environnement affectent, le développement](#), la santé et la socialisation des enfants
- Prise en compte de l'environnement [familial, socio-économique, physico-chimique, géographique](#) dans lequel évolue l'enfant
- Organisation des soins et pratiques médicales

Effectif : ELFE : 18329 enfants à la naissance en 2011

EPIPAGE 2 : 7499 enfants prématurés nés en 2011

Les suivis d'ELFE permettent, grâce aux examens systématiques, d'aller jusqu'à des enfants âgés de 8 ans et les collèges. Les médecins interviennent très peu dans le suivi mais une sollicitation aura probablement lieu auprès des médecins pour les plus grands.

Quelques résultats récents à partir des cohortes ELFE et EPIPAGE 2 :

- Prévalences des [allergies alimentaires](#) de l'enfant en France entre la naissance et 5 ans : 6% (Tamazouzt S et al, Nutrients. 2022 Sep 2;14(17):3624)

- A 5 ans, 20 à 40% des prématurés avec des troubles du neurodéveloppement sévères n'ont [pas ou plus de prise en charge spécialisées](#) (Pierrat V, BMJ. BMJ. 2021 Apr 28;373)
- Documentation des [inégalités sociales de santé](#) des jeunes enfants (Rapport de la Cour des Comptes sur la Santé des enfants, décembre 2021)

PROGRAMME MALIN :

Inquiétude il y a un mois car doute sur la pérennité financière.

- ✓ **1 partenariat stratégique avec pouvoirs publics renforcé**
 - ✓ Intégration de Malin dans Pacte Solidarité + 1000 premiers jours
 - ✓ Volet financier avec financement de 200ke/an pdt 4 ans (enfin pour la première fois implication de l'état)-
- ✓ **Renforcement crédibilité** via intégration de Malin comme solution pertinente dans plusieurs rapports dont celui du Pr Laville sur enjeux obésité
- ✓ Forte accélération stratégie de levée de fonds entre juin et sept **avec 1,4 millions d'euros nouveaux financement entre 2024 et 2027**(donc fonctionnement asso moins dépendant des industriels qui n'auront à leur charge que les réductions sur les produits)
- ✓ **Visibilité renforcée via plusieurs actions de communication presse** : RTL, France Bleu (AFPA) , Journal M6 et projet reportage France Inter (AFPA)
- ✓ **Progression mesure impact santé** : avancées positives inclusions ECAIL (à date 550 sur 700)

Poursuite de l'accélération de l'impact :

➤ **Poursuite dynamique déploiement**

- **140 000 enfants inscrits à date (28% de la cible (160 k enfants (1/5 vit sous le seuil de pauvreté) sur 3 ans)** dont les familles bénéficient offre conseils et offre budgétaire. Leviers de communication et inscription
 - ✓ E-mailing Cnaf à la grossesse et 5 mois pour TOUS les parents
 - ✓ Posts réseaux sociaux Tik Tok de parents qui bénéficient de Malin et qui en parlent à leur communauté
 - ✓ Réseaux de structures locales partenaires sur 4 départements (PMI et asso)
- **Double prévention : Santé et grande précarité** car 75% des familles inscrites à Malin ne bénéficient pas de l'aide alimentaire (majoritairement juste en dessous ou juste au-dessus du seuil de pauvreté)
- **Diagnostic DROM en cours de finalisation** sur Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion
 - Diagnostic enjeux nutrition sur territoire
 - Identification conditions de déploiement de Malin sur les territoires

➤ **Renforcement offre**

- **750 contenus sur le volet conseils** diffusés sur site Internet, Newsletter, réseaux sociaux (lien Mpedia)
- **7 offres budgétaires dont 2 nouvelles en 2023** >> légumes Bonduelle + laitages Danone

NB : la CAF envoie 2 messages sur le programme MALIN : avant la naissance et à 5 mois.

Félicitation à Catherine pour tout son travail.

Frontiers in Pediatrics – Andréas WERNER

Publication de l'article de Rémy ASSATHIANY sur les « Conséquences de la bronchiolite sur la vie familiale ». Rémy Assathiany¹, Marc Sznajder¹, Claire Dolard², Fabienne Cahn-Sellem¹ Andreas Werner.

Background : La bronchiolite est une infection respiratoire d'origine virale, liée le plus souvent au virus respiratoire syncytial ; elle est la cause la plus fréquente d'hospitalisation de l'enfant âgé de moins de 2 ans, avec parfois la nécessité d'un transfert en service de réanimation. Des complications infectieuses peuvent survenir dans l'immédiat et à plus long terme une évolution possible vers un asthme. La survenue d'une bronchiolite provoque également au niveau de la famille des conséquences variées, psychologiques, organisationnelles, professionnelles et parfois financières.

Revue : Frontiers in pediatrics

- Impact facteur 3.67
- revue payante
- pour ce genre d'article le cout est environ de 3500 € en tant que reviewer de la revue mais Rémy l'a obtenu à 1750 euros
- devis pour la traduction : 601 €
- est un article purement AFPA, qui va contribuer à son rayonnement

SB soulève le fait que cette étude a été faite à la demande de SANOFI. AW va donc d'abord demander une prise en charge au FHU avant toute demande à l'AFPA.

Si le FHU ne le prend pas en charge vote du CA pour la prise en charge par l'AFPA :

Vote : oui : 34/36
 Abstention : 2
 Contre : 0

Le logiciel commun INFANSOFT créé il y a 25 ans a vieilli et il nécessite un changement. Un nouveau logiciel va sortir en début 2024 dans un format encore light pour la pédiatrie. Pourra concerner les nouveaux installés et les généralistes. C'est un logiciel full cloud (pas encore de nom) avec de nombreux outils connectés (poids, TA, douchette pour les vaccins). Le full cloud permet d'être à jour en permanence (différent du logiciel actuel cloud)

GT fait parti du groupe de travail de ce logiciel : il reste déçu avec l'impression que les concepteurs essayent de nous vendre du rêve et qu'ils ne s'orientent pas trop vers nos besoins de clinicien comme s'ils voulaient se démarquer de la concurrence.

A noter que ce logiciel existe en Italie et un groupe de travail oeuvre à son amélioration et son adaptation à la pédiatrie.

Début d'année 2024 le logiciel va être testé par le groupe de travail actuel.

FORMATION CONTINUE - CNP

Certification périodique – Liliane CRET

Rappel du contenu du parcours de certification périodique :

Le bloc 1 : Connaissances : pas de problème pour ceux qui suivent les formations, vont aux Congrès

Le bloc 2 : Amélioration des pratiques : sans doute pas de problème pour les médecins exerçant en établissement publics ou privés et pour tous les praticiens des spécialités à risque . Il va déjà poser problème aux libéraux, sauf à ceux qui sont MSU. Des programmes d'EPP plus spécifiques devront leur être proposés. *Il faudra revoir le fonctionnement de nos Comités scientifiques, de nos revues et décider de la valeur des publications dans les revues sans comité de lecture ou mPedia par exemple. L'ANDPC insiste aujourd'hui sur les programmes avec EPP 1/4 des programme AFPA DPC comportent de l'EPP.*

Le bloc 3 : Relation patients ce volet est nouveau peut être pas dans la pratique mais des propositions sont à élaborer. Doit faire l'objet d'une réflexion entre le CNP, les sociétés savantes et/ou associations. Cf le document transmis. Un programme AFPA DPC traite ce sujet.

Le bloc 4 : Santé du médecin. serait à voir avec les syndicats (?) qui sans doute connaissent mieux les possibilités.

Référentiel générique FSM :

Les CNP de chaque spécialité l'adaptent à leur pratique.

Pour la pédiatrie encore en cours de discussion qui devrait aboutir assez vite

Précisent quelles sont les actions de formation prises en compte dans chacun des 4 blocs (le plus possible).

Sur quels critères une action est-elle retenue?

Si des actions « libre » pourront être validées.

Comment le CNP peut-il se mettre en lien avec les spécialistes de son ressort?

Ce qui est en place :

L'OBLIGATION à compter du 1^{er} janvier 2023:

- Pour les nouveaux installés ; par tranches de 6 ans,
- Pour les professionnels en exercice : 9 ans d'abord, puis 6 ans.

Et Peu de chose réellement fait :

La HAS a publié en juillet 2022 un « **guide méthodologique** » : proposition de méthodologie d'élaboration des référentiels de certification périodique des professionnels de santé à ordre ». Elle a statué après concertation avec les CNP,.

Les référentiels sont en cours de finalisation pour chaque spécialité par les CNP fédérés par la FSM Rien de terminé cependant pour la pédiatrie....

Ce qui est en discussion :

1. Le Conseil de National de la Certification Périodique CNCP permettant les échanges entre représentants des professionnels de santé, créé mais n'est pas mis en place.
2. Le support du « Compte individuel formation » : Création d'une plateforme numérique confiée à l'ANS permettant l'enregistrement automatique des actions, au mieux automatiquement, à partir de différentes plateformes Parcourspro Online (FSM), mon.dpc FAF, etc. Qui peut y ajouter des attestations? Qui valide les actions enregistrées?
3. Qui contrôle: si l'obligation est bien remplie? Le Conseil de l'Ordre? La qualité des actions? Les CNP?
4. Comment les médecins sont-ils impliqués? Le CDOM, les CNP? Comment les médecins choisissent-ils leur référentiel?
5. Place du DPC dans la certification : l'obligation de DPC est conservée dans les textes jusqu'ici publiés.

Conclusion :

La certification périodique prend un tour nettement plus administratif que souhaité et prévu par les médecins, malgré la très forte implication de la FSM.

Cette certification concerne également les médecins en retraite active.

Actuellement la procédure avance sans consensus avec les professionnels??

Cela devrait finir par aboutir prochainement et la publication d'un ou plusieurs décrets est attendue.

Le Bloc 1 : ne nous pose pas de problème (possibilité de valider une action libre?)

Le Bloc 2 : les MSU et au moins ¼ des DPC (ACC - TCS)

Le Bloc 3 : 1 DPC (simulation)

Le Bloc 4 : à voir

	Formation	Analyse des pratiques	Gestion des risques	Programme intégré	Action libre (validation CNP)
Bloc 1 : "actualiser leurs connaissances et leurs compétences"	• ¹Actions de formation au titre du DPC publiées par l'ANDPC (parcours de DPC du CNP de Pédiatrie) • Actions de formation, à caractère scientifique ou professionnel, dispensées par des organismes de formation labellisés Qualip ou par des structures figurant sur la liste publique des organismes de formation (L.6351-7-1 du code du travail) : participation à un congrès de niveau international, national, à une journée (ou demi-journée) d'une association régionale, à une formation en ligne de type e-learning, (SPF, AFPA, SFN, congrès des sur spécialités, ...) • ²Validation d'actions de formation dans le cadre de la complétion d'une démarche d'accréditation accompagnée par un OA pour les médecins concernés (spécialités médicales à risque), poursuivie pendant la période de 6 ans • Formations diplômantes ou certifiantes organisées par les universités en rapport avec l'exercice de la Pédiatrie • Activités d'enseignement délivrées dans le cadre d'une université • Activités de recherche (participation à des études cliniques ou épidémiologiques institutionnelles) effectuées dans le cadre d'une unité de recherche labellisée par un EPST, d'une université, d'un appel d'offre international • Maîtrise de stage universitaire • Travaux d'expertise se déroulant dans un cadre de traçabilité, de rigueur et d'indépendance (sociétés savantes, CNP, universités et instituts de formation des professionnels de santé, CHU, instituts de recherche, HAS, ANSM, autres agences intervenant dans le domaine de la santé, agences européennes) • Publications ou revues de lecture ou commentaires d'articles dans des revues référencées à comité de lecture indépendant • Participation effective au comité éditorial de revues scientifiques en rapport avec la Pédiatrie			• ⁴Participation à un programme intégré proposé par ODPC dans le cadre des OP • Tests de Concordance de Scripts • Simulation en santé • Analyse de cas cliniques • Audit Clinique Ciblé	Possibilité pour le médecin de proposer une action à valider par le CNP : le CNP jugera après demande de proposition de formation (a priori) ou sur pièce (a posteriori) et devra valider
	• Participation à des réunions formalisées de revue bibliographique, de type "journal club" • Abonnement à une revue médicale avec test de lecture effectué et réussi				

Bloc 2 : “renforcer la qualité de leurs pratiques professionnelles”		• Complétion d'une démarche d'accréditation (déclaration et gestion d'événements porteurs de risque) accompagnée par un OA pour les médecins concernés (spécialités médicales à risque), poursuivie pendant la période de 6 ans • Participation régulière à un registre de pratiques, poursuivie pendant la période de 6 ans • Actions d'analyse de pratiques et de gestion des risques ou programmes intégrés au titre du DPC publiés par l'ANDPC • Actions d'analyse de pratiques et de gestion des risques ou programmes intégrés dispensés par des organismes de formation labellisés Qualipaq ou par des structures figurant sur la liste publique des organismes de formation (L.6351-7-1 du code du travail) • Actions d'amélioration des pratiques organisées au sein des établissements de santé (RMM, RCP, CREX, etc.) • Exercice coordonné et protocolé d'une équipe pluri professionnelle de soins en ambulatoire • Suivi d'indicateurs de qualité et de sécurité des soins • Participation à un réseau de vigilance • Gestion des risques en équipe • Maîtrise de stage universitaire • Actions d'amélioration des pratiques (missions d'expertise-participation à des recommandations) organisées par les professions (CNP, Ordres, syndicats), le ministère ou des agences (HAS, ...)	• Participation à un programme intégré proposé par ODPC dans le cadre des OP • Tests de Concordance de Scripts • Simulation en santé • Analyse de cas cliniques • Audit clinique ciblé	Possibilité pour le médecin de proposer une action à valider par le CNP : le CNP jugera après demande de proposition de formation (a priori) ou sur pièce (a posteriori) et devra valider
Bloc 3 : “améliorer la relation avec leurs patients”	• Actions de formation sur le thème de la relation patient délivrées par des organismes de formation labellisés Qualipaq ou par un ODPC ou par des structures figurant sur la liste publique des organismes de formation (L.6351-7-1 du code du travail) • Formations diplômantes ou certifiantes sur le thème de la relation patient organisées par les universités • Actions réalisées dans le cadre d'associations de patients : interventions lors de journées organisées par les associations de patients ; fonctions exercées dans une association ; actions de sensibilisation ; contribution active à l'élaboration de fiches d'information pour les patients en collaboration avec une association ; enquêtes de satisfaction	• Participation aux registres de pratiques intégrant un recueil de données patients • Conception et participation à la mise en place de programmes associant des patients (par exemple : éducation thérapeutique...patients experts...) • Patients traceurs HAS • Participation à un dispositif d'annonce : diagnostic d'un cancer, dommage associé aux soins, mauvaise nouvelle, maladie chronique • Participation à des groupes d'échange et d'analyse entre	• Conception et participation à la mise en place de programmes associant des patients (par exemple, éducation thérapeutique, patients experts, décision médicale partagée, e-santé ...) • Acquérir une connaissance du numérique en santé et de ses usages en termes d'amélioration des pratiques et des parcours de soins, incluant la relation avec le patient, et développer une démarche de gestion des risques dans ce domaine • Faciliter le partage d'expériences interprofessionnelles et de bonnes pratiques pour améliorer la prise en	Possibilité pour le médecin de proposer une action à valider par le CNP : le CNP jugera après demande de proposition de formation (a priori) ou sur pièce (a posteriori) et devra valider
		pairs, permettant de travailler sur des situations cliniques devant et avec ses pairs centrés sur la relation avec le patient, en particulier dans le cadre de la prise en charge de la souffrance morale et physique des patients et de leurs familles	charge notamment des patients vulnérables, et de la fin de vie, et lutter contre l'inégalité d'accès aux soins et les discriminations • Actions de promotion de la santé environnementale et l'éco-responsabilité en développant les compétences dans le cadre de l'éco-soins	
Bloc 4 : “mieux prendre en compte leur santé personnelle”	• Actions de formation sur le thème de la santé personnelle du médecin délivrées par des organismes de formation labellisés Qualipaq ou par un ODPC ou par des structures figurant sur la liste publique des organismes de formation (L.6351-7-1 du code du travail)	• Participation à des groupes d'échange et d'analyse entre pairs, permettant de travailler sur la santé personnelle du médecin • Auto-évaluation de son état de santé et son suivi, avec propositions d'outils de suivi ou de prise en charge pour toute action qui permettrait de faire de l'“auto-repérage” ou de l'“auto-dépistage”	• Actions de gestion des risques professionnels délivrées par des organismes de formation labellisés Qualipaq ou par un ODPC ou par des structures figurant sur la liste publique des organismes de formation • Actions dans le domaine de la prévention en santé : respect du calendrier vaccinal, prévention et gestion des risques psycho-sociaux, radioprotection, prise en compte d'actions en santé environnementale ou nutritionnelle et d'activités physiques et sportives	• Participation à un programme intégré proposé par ODPC sur le thème de la santé personnelle ou des risques psychosociaux Possibilité pour le médecin de proposer une action à valider par le CNP : le CNP jugera après demande de proposition de formation (a priori) ou sur pièce (a posteriori) et devra valider

Besoins de formation pédiatres ? – Sylvie HUBINOIS

L'AFPA DPC a des programmes à construire. Une journée des concepteurs est organisée le 11 Janvier 2024 à Paris. Aucune obligation d'être spécialiste du sujet pour faire un programme.

En parallèle est proposée une journée FAF le 12 janvier également pour l'animation des séminaires.

- **Pas hésiter à en parler autour de nous dans nos régions**

Journée MSU le 25 janvier pour retour d'expérience. Il y a peu de participation pour le moment mais ces journées vont devenir obligatoire pour devenir niveau 2.

Un questionnaire est en cours pour travailler sur les formations pour savoir les besoins des pédiatres (à rendre avant la journée des concepteurs).

Il faut continuer de faire de la publicité dans nos régions sur les formations AFPA car elles ne sont pas toutes remplies alors que les retours sont toujours très bons.

Attention à la concurrence avec de nombreux DPC qui sont en offre en ce moment. Vous êtes parfois inscrits d'office ce qui n'est pas normal. Ne pas hésiter à le faire remonter à Sylvie.

Changement du CNP de pédiatrie fin 2023 – Fabienne KOCHER

CNP : conseil national professionnel de pédiatrie. Ils représentent les spécialités médicales et chirurgicales en dehors de la spécialité médecine générale (car la MG est maintenant une spécialité).

- **Interlocuteur unique des tutelles** : recherche d'avis, experts, avis sur l'organisation des soins
- **Rôle officiel dans le DPC de la profession**
 - Orientations du DPC
 - Parcours professionnel et Recertification
- **Représente la pédiatrie au sein de la FSM (Fédération des Spécialités médicales)**
 - Tout ce qui concerne la spécialité passe par les CNP de l'organisation des soins aux avis scientifiques

Travaux du CNP de Pédiatrie

- Répondre aux demandes d'experts : HAS, DGS, CNAM
 - Experts pour des GT HAS
 - Avis sur les protocoles de coopération interprofessionnels
 - Auditions par la DGS (ex accès libre aux orthophonistes/kiné ...)
- Rédiger les fiches de cadrages pour les OP DPC pour les pédiatres
- Certification (le CNP propose les différents blocs)

Composition de CNP de Pédiatrie :

- 26 membres + représentant permanent des juniors (invité sans droit de vote)
- Représentation paritaire :
 - Syndicats/sociétés savantes
 - 13 Libéraux/13 salariés
- Sont représentés :
 - Sociétés savantes : AFPA, SFP
 - Syndicats : SNPF, SNPEH, SNMPMI
- Statut associatif
 - Renouvellement Bureau/CA/AG tous les 3 ans
- Alternance de la présidence entre libéraux/hospitaliers

AG CNP 2020-2023 :

- 13 libéraux
- AFPA : 5 membres
 - Robert Cohen, Président
 - Andreas Werner, vice-président
 - Fabienne Kochert, au bureau
 - Sylvie Hubinois, AG
 - Liliane Cret, AG
- SNPF : 6 membres
- 2 pédiatres libéraux choisis par la SFP (mais pas d'obligation)
 - Amine Arsan
 - Guillaume Aubertin : représentant des sur spécialités (pneumo pédiatre)

LISTE ET COORDONNEES DE L'AG DU CNP de Pédiatrie 2020-2023						
DONNEES 01/12/2020						
Guillaume	AUBERTIN	Trousseau	Boulogne	CA		SFP
Amine	ARSAN		Paris	AG	FSM	SFP
Philippe	BABE	Laval	Nice	AG		SFP
Nadia	BAHI BUISSON	Necker	Paris	AG	Prés CS SFP	SFP
Pierre	BAKKHACHE		St Quentin	CA		SNPF
Isabelle	BRINET		Lormont (33)	AG		SNPF
Jean-Louis	CHABERNAUD	Antoine Beckler	Clamart	Bureau	Trésorier	SNPEH
Emmanuel	CIXOUS	CHG	Roubaix	CA		SNPEH
Robert	COHEN	CHI/ lib	Créteil/St Maur	Bureau	Président	AFPA
Liliane	CRET		Sabran (30)	AG		AFPA
Jean François	DELOBBE		Brumath (67)	AG		SNPF
Frédérique	DULORME	Guadeloupe	Lamentin (97)	AG		SNPF
Vincent	GAJDOS	Antoine Beckler	Clamart	AG	Président CNPU	SFP
Cristèle	GRAS LE GUEN	CHU	Nantes	Bureau	Vice Présidente	SFP
Nancy	GRIME	PMI	Lyon	Bureau	Trésorière Adjointe	SNMPMI
Sylvie	HUBINOIS		St Germain en Lay	AG		AFPA
Fabienne	KOCHERT		Orléans	Bureau	Vice Présidente	AFPA
Eric	LACHASSINE	Jean Verdier	Bondy	AG		SFP
Marc	LEBIDEAU	CH	Saint Nazaire	AG		SFP
Pascal	LE ROUX	CH	Le Havre	Bureau	Secrétaire Général	SFP
Cédric	MENAGER	GH Brtange sud	Lorient	AG		SFP
Jean- François	PUJOL		Lormont (33)LibourneBureua	Bureau	Secrétaire G. Adjoint	SNPF
Jean-Christoph	ROZE	CHU	Nantes	CA		SFP
Brigitte	VIREY		Dijon	Bureau	1 ère Vice présidente	SNPF
Andreas	WERNER		Villeneuve les Avignon (30)	Bureau		AFPA
Kristen	JOSEPH DELAFFON	Interne	3eme cycle	CA invité		AJP

Renouvellement AG fin 2023

- Candidats AFPA
 - Andreas Werner : bureau
 - Sandra Brancato : rentre au bureau ou à l'AG
 - Liliane Cret (Représente CNP de Pédiatrie à la FSM)
 - Robert Cohen : AG ? (quitte la présidence)
 - Fabienne Kochert : bureau

Sylvie Hubinois quitte le CNP

La différence bureau et AG est peu fixée et tout le monde vient à chaque réunion.

NB : Amine ARSAN représente le CNP à la FSM (Fédération des Spécialités Médicales) et termine son mandat qu'il ne reconduira pas. Il faudrait trouver un libéral pour prendre la suite. Le CNP devra nommer le libéral pour prendre la suite d'Amine.

La CNP a deux représentants à la FSM et il y a toujours un libéral et un hospitalier.

Liliane représente le CNP au Conseil de la Certification Périodique de la FSM et est d'accord pour laisser sa place (représentation officieuse) => Liliane pourrait prendre la place d'Amine pour une durée courte (2 ou 3 ans).

POINT SUR LES ASSISES : la feuille de route a été transmise au ministère par les coprésidents avec aucun retour pour le moment. Des relances ont été faites par les coprésidents du fait de l'absence de réponse en fin d'été. Il a été répondu que le ministre a changé et ont répondu qu'ils avaient besoin de temps pour lire le dossier.

En l'absence de réponse au cours de l'automne les coprésidents vont se manifester eu-égard au travail fourni par tous les pédiatres pour constituer ce dossier.

Discussion formation – Michel NAVEL

Question : serait-il opportun de faire une formation INFANSOFT le 14 ou 15 décembre prochain à Paris en insistant sur le module de facturation sachant que ce module est obligatoire avant le 31 décembre pour toucher le forfait structure. Il faut un minimum de 7 à 8 participants ? (maximum 15)

GT : Il faut installer le nouveau module de facturation dans infansoft qui a un lien avec le DMP. On peut récupérer 12 000 euros sur les dossiers patients donc cela vaut le cout de se former.

NG : propose la réalisation d'un webinaire pour toucher le plus de monde possible.

LC : pense que le sujet ne se prête pas trop au distentiel.

⇒ A réfléchir

NB : il faut que le lecteur de Carte Vitale soit compatible. Par ailleurs sur le site de CGM il y a une formation disponible.

Évolution abonnements – trésorerie – Jean-François DELOBBE

- Abonnés : en diminution légère
 - 2021 : 809
 - 2022 : 706
 - 2023 : 716 (1 adhérent de l'AFPA sur 2)

Mais bonne stabilité financière

- Chiffre d'affaire stable : 100k€ (abonnements et publicités)
- Résultat net : - 8k€ (- 2k€ 2021) :
 - Diminution abonnés 5k€
 - Augmentation frais impression : + 4,5k€ (inflation)
 - Frais chgt siège social 1,5 k€
- Trésorerie 161k€
- « La société est ultra saine » Cédric Clavery

⇒ Le Pédiatre est un peu déficitaire mais dans le futur, espoir sur le nombre d'adhésions et diminution de la forme papier

Avenir du Pédiatre – prix abonnements – Véronique DESVIGNES

La revue :

- Direction de la rédaction : Véronique DESVIGNES
- Médecin-journaliste : Sylvie SARGUEIL
- Comité de rédaction : Roxane DESANDES, Nellie HOUETO, Rémi GATARD, Fabienne KOCHER, Sylvie HUBINOIS, Jean-Michel DELOBBE.

Une nouvelle recrue : Catherine SIMONNET

Le cahier du Pédiatre :

Directrice de la rédaction : Liliane CRET

Une ligne éditoriale très tournée vers l'AFPA :

- *Les congrès*
- *Les webinaires*
- *Les groupes*
 - L'infectiologie
 - La nutrition (mais Alain s'arrête, Sandra prend le relais)

- Éthique et nutrition
 - *Mpedia.*
 - *Les initiatives des pédiatres AFPA en région*
 - *Les études faites avec AFPA R&D (1 étude sur les bronchiolites)*
 - *Des cas cliniques, résolus ou non*
 - *Des thèses avec sujets de pédiatrie ambulatoire*
- Et
- *Pédiatres du Monde*

Des nouvelles rubriques :

- Lu-vu-entendu :
 - Théâtre, cinéma et livres avec Catherine Simonnet
 - Anne Mahé-Guibert (ponctuellement)
 - Chacun peut aussi fournir des titres de livres
- Une rubrique à venir : « Expertises » avec Elisabeth Martin-Lebrun
- Témoignages

Une ligne éditoriale qui cherche à s'ouvrir :

- A partir
 - *Des congrès pédiatriques non AFPA (SFP...), quand c'est possible*
 - *Des congrès et journées des surspécialités*

⇒ Visio avec le Comité de rédaction le 03 octobre => progresser sur le timing

La version numérique va permettre de publier à temps.

Le Pédiatre a toujours besoin d'idées d'articles, **de cas cliniques**, de résumés de thèses, de travaux de recherche, d'exemples d'actions régionales et nationales pédiatriques ...

⇒ **Merci d'avoir le réflexe « le Pédiatre »**

Les tarifs à proposer pour 2024

	Proposition 1	Proposition 2
Version numérique adhérent	50 €	60 €
Version numérique non adhérent	70 €	80 €
2 versions (numérique + papier)		
- adhérent	90 €	100 €
- non adhérent	110 €	120 €
Membre d'une Société Pédiatrique étrangère:		
Tarif adhérent sur présentation du justificatif ?		

Pour les membres d'une Société Pédiatrique étrangère le tarif est celui des non adhérents.

VOTE DU CA :
60 € numérique
80 € numérique non adhérents
30 € pour les internes
Contre : 0
Pour : 36/36
Absention : 0

Par ailleurs tarifs à proposer pour l'achat d'un article à l'unité ou les cahier de formation (pour les non-adhérents) : Proposition du CA = 10 euros

EN CONCLUSION :

- Des nouvelles rubriques
- Une ligne éditoriale qui cherche à s'ouvrir
- Développement de la version numérique
- Vote pour prix abonnement numérique (60 et 80 € non adhérents)

Travaux internet, Mise en ligne du journal – Georges THIEBAULT

- Programmation terminée fin août.
- Mise en ligne des articles désormais accessibles aux abonnés :
 - Les **4 numéros de l'année 2023** : ils sont consultables directement (article par article)
 - Le **dernier cahier du pédiatre**
 - Et en **téléchargement pdf tous les cahiers du pédiatre pour lecture : 60 cahiers**
- 3 manières de consulter la revue en ligne :
 - Feuilletter l'ensemble de la revue
 - Lire article par article
 - Lire les Cahiers du Pédiatre

Financement du site en ligne :

- Programmation du site La Jungle 19 620 € HT
- Abonnement ISSUU pour la revue feuilletée en ligne actuellement 430 \$ /an pour 100 revues (nous sommes à 96). Augmentation importante si nous passons à 500 revues

donc il faudra éliminer les anciennes pour mettre les nouvelles pour rester à moins de 100

- Sinon téléchargement des revues en pdf pour les consulter sans limitation
- Reste à approvisionner le site ...

<https://afpa.org/pediatre-en-ligne/>

PAR MOTS CLÉS
Taper Entrer pour ajouter un mot-clé

PAR THÉMATIQUE

DÉVELOPPEMENT 3 ECRANS 6

ENVIRONNEMENT 2

EXERCICE DE LA PÉDIATRIE 5

INFECTIOLOGIE 1 LIVRES 2

NUTRITION 4 PARENTALITÉ 4

PATHOLOGIES 4

PSYCHOPATHOLOGIE 10

VACCINATION 2

PAR DATE DE PUBLICATION
☐ MOINS D'1 AN (34)

PAR ARTICLE **PAR NUMÉRO** **PAR CAHIER DU PÉDIATRE**

DÉVELOPPEMENT **EXERCICE DE LA PÉDIATRIE** **NUTRITION**

DES DIFFICULTÉS ALIMENTAIRES DEPUIS LA NAISSANCE 29.08.2023

Alex JIVALCOVSKI
Christiane WEISBECKER
Véronique DESVIGNES

Emma nous a été présentée lors d'une mission de Pédiatres du Monde en Moldavie en novembre 2022. Elle avait alors 6 mois et d'importantes difficultés d'alimentation. Dans les antécédents familiaux, un accouchement à terme, sans problème, et un allaitement maternel. Dès les premiers jours, les parents constatent pendant les tétées des reflux par le nez. [...]

DÉVELOPPEMENT

PLEURS EXCESSIFS DU NOURRISSON, ATTENTION À LA SURMÉDICALISATION 29.08.2023

Sandra BRANCATO
Valérie MARCHAND

La fréquence des consultations pour pleurs excessifs du nourrisson ne cesse d'augmenter. Les parents inquiets de l'apparente détresse de leur bébé, en quête d'un diagnostic organique susceptible d'expliquer son mal-être, abreuvés de conseils par les réseaux sociaux et leur entourage, poussent à la surmédicalisation. Mais pleurer ne signifie pas forcément avoir mal au ventre. Les [...]

NUTRITION

LES DIÈTES PARTICULIÈRES 29.08.2023

Valérie MARCHAND

Point sites – Georges THIEBAULT

Site www.afpa.org

Le nombre d'utilisateurs est stable. Ce qui compte c'est que le taux d'engagement est bon (ils vont dans le site).

Référencement

Période analysée : 01/04/2023 au 31/07/2023

Trafic Global

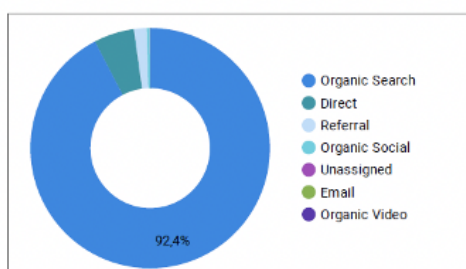
Indicateurs de performances Comparaison avec l'année précédente

Tout le trafic	Utilisateurs	Sessions	Nombre de sessions par utilisateur	Événements par session	Nombre d'événements	Taux d'engagement
	112 933 ↓ -2 814	147 643 ↓ 1 738	1,32 ↓ 0,05	5,15 ↓ -0,08	760 421 ↓ -2 534	66,04 % ↓ 1,83 %
Hors outils	Utilisateurs	Sessions	Nombre de sessions par utilisateur	Événements par session	Nombre d'événements	Taux d'engagement
	24 471 ↓ -5 081	37 880 ↓ -4 478	1,57 ↓ 0,14	5,94 ↓ -0,02	225 114 ↓ -27 534	56,09 % Aucune donnée

Le trafic global a subi une perte sur ce trimestre par rapport à l'année précédente. En regardant les tendances de recherche SEO sur les mots-clés sur lesquels vous étiez déjà positionné, nous avons remarqué que certains mots-clés ont eu une baisse de recherches. C'est l'une des raisons qui expliquent cette baisse, mais également le fait que Google demande des contenus toujours plus longs pour pouvoir maintenir votre site au meilleur classement sur les moteurs de recherche. On va vous faire prochainement des recommandations d'ajout de texte sur certains contenus qui pourraient en bénéficier.

Sources de trafic

Sources de Trafic en % d'utilisateurs : tout le trafic du site



Info :
 Organic Search = **trafic naturel seo**
 Direct = **trafic provenant d'une recherche directe**
 Referral = **tous les liens menant vers le site**
 Social = **trafic provenant des réseaux sociaux**

Groupe de canaux par défaut de la session	Nouveaux utilisateurs
Organic Search	99 266
Direct	5 537
Referral	1 546
Organic Social	451

⇒ Les gens vont donc sur le site à 93 % par Google par des mots clés.

- ⇒ Pour Le Pédiatre les articles référencés et les gens vont trouver les articles sans que l'on ait besoin d'intervenir financièrement avec ou non de la publicité.

Réseaux sociaux

DERNIÈRES ACTUALITÉS



- Twitter pour un suivi du fil twitter 100 dollars/mois
- Linkedn ne peut être intégré

Sur la page d'accueil du site AFPA nous avons mis en place Twitter avec un lien qui remontait tous les échanges twitter. Actuellement twitter a complètement changé car Elon MUSK demande un coût qui est très élevé (100 dollars par mois).

- ⇒ Le fil twitter a donc été éliminé du site.

Par contre on ne peut pas mettre LinkedIn sur le site malheureusement.

EN CONCLUSION :

- On arrête twitter
- On aura une meilleure visibilité sur Google grâce à la mise en ligne des articles du Pédiatre

Site www.laits.fr

Le site a été complètement remanié et tourne bien.

- Site en conformité avec les obligations légales et qui ne concerne que les professionnels
- 15 000 professionnels inscrits

- Site à jour selon les données fabricants 310 références
- Sélection nutritionnelle accessible (par la recherche mot clé) extrait selon les recommandations comité nutrition
- Possibilité d'ajout de requêtes pour les besoins de formation

Agence de Com INITIALE – Arnaud MANET – Andréas WERNER

Nous travaillons depuis 6 mois avec l'agence de Com Initiale basée à Bordeaux

Une nouvelle équipe :

	Fondatrice :	Anne Laure Marin
		annelaure@agence-initiale.fr
	Consultante Relation presse :	Mathilde Beau
		mathilde@agence-initiale.fr
	Consultant Réseaux sociaux :	Arthur Lautrey
		arthur@agence-initiale.fr

Relation presse :

Depuis avril, l'AFPA a donné 47 interviews et 65 articles ont été publiés. Nous attendons 4 retombées prochainement : Doctissimo, Le Point et 2 parutions dans le magazine Parents. Ainsi qu'un reportage avec France Inter pour l'émission « Esprit d'Initiative » le lundi 9 octobre prochain sur le programme malin.

On touche des médias que l'on ne touchait pas auparavant ce qui est une vraie nouveauté. Les grands journaux nationaux arrivent maintenant à situer l'AFPA.

Sujets abordés :

- La méningite.
- Le syndrome du bébé secoué.

- L'allaitement maternel.
- La canicule et les fortes chaleurs.
- L'impact des écrans sur le développement de l'enfant.
- La bronchiolite et les nouveaux traitements préventifs.
- La mortalité infantile en France.
- Le métapneumovirus humain.
- Le congrès national de Saint Malo.

Deux lettres ouvertes :

- Une lettre ouverte envoyée au Conseil National de l'Ordre des Médecins sur le parcours de soin proposés aux enfants et l'absence des pédiatres.
- Une lettre ouverte au ministre de la Santé sur la pénurie de médicaments.

Bien faire passer les demandes d'interview à Mathilde BEAU et ne pas répondre directement/
Bien citer l'AFPA au cours de l'interview.

Social media

Depuis avril, il y a eu en tout 100 publications social media.

Nous avons été bien identifiés par les médias et professionnels de santé, qui nous mentionnent, repartagent et s'abonnent (par exemple Santé Publique France récemment).

Bien faire vivre LinkedIn (faire des commentaires)

► LinkedIn :

- 21 publications, 490 réactions, 153 republications et 39 commentaires
- 319 abonnés (le nombre d'abonnés a doublé depuis avril)
- 43% des abonnés sont issus des services de santé (pourcentage en constante hausse)
- Taux d'engagement de 9,64%, ce qui est très bon (en moyenne on situe un bon taux d'engagement entre 1 % et 5 %). Nous sommes devant nos concurrents.

► **Twitter (Ou X)**

- 2025 abonnés
- 87 661 impressions, ce qui est un excellent chiffre en termes de visibilité
- Taux d'engagement : 5,63%, très bon chiffre également

L'agence de Com nous conseille de rester sur Twitter car cela nous donne une bonne visibilité.

EN CONCLUSION :

- Agence très dynamique, à l'écoute avec qui nous entretenons de bonnes relations.
- Ouverture vers des médias plus traditionnels, « plus sérieux ».
- Bon fonctionnement des réseaux sociaux.
- Media training le 06 octobre
- Pour les réseaux sociaux, ne pas hésiter à republier, commenter ou à liker les contenus pour permettre d'augmenter notre visibilité.

mpedia :

Obligation de payer du référencement pour augmenter l'audience car les parents trouvent mpedia par Google.

Un peu moins de fréquentation par rapport à la période COVID.

Les infographies ont toujours beaucoup de succès.

mpedia.CHAT :

depuis janvier 2023.

- Un service d'accompagnement des parents par live-chat
- de 18h30 à 21h, aux heures où les secrétariats des cabinets médicaux ne sont plus accessibles et aux heures de surcharge des urgences hospitalières
- 6 jours / 7 hors Dimanche et jours fériés
- Questions / Réponses par chat (ni visio, ni téléphone en direct)
- Les questions peuvent être complétées par des photos ou de courtes vidéos
- Réponses immédiates (ou en léger différé)
- Réponses assurées par des pédiatres
- Réponses aux questionnements des parents, avec éventuellement un renvoi vers le pédiatre ou le médecin traitant qui suit l'enfant si la situation clinique l'exige.

Premier bilan de fonctionnement :

- 33 pédiatres répondants
- 1757 chats depuis le lancement
- 217 jours de fonctionnement
- Moyenne : 8 chats/jour

Depuis Janvier, près de 2500 comptes clients créés

- Principalement pour les parents d'enfants de 0 à 1 an (70% des questions posées par des parents de 0 à 1 an, 23% par des parents d'enfants entre 1 et 3 ans)
- Les retours des parents sont très encourageants : 76% des parents sont très satisfaits, 18% satisfaits sur l'ergonomie, la rapidité et la qualité des réponses
- Un réel besoin pour les parents (Parce que je n'ose pas / je n'ai pas le temps de poser toutes mes questions en consultations ; Pour avoir des conseils sur les sujets non abordés lors des consultations, Pour avoir un avis complémentaire ; Entre 2 consultations ou quand mon médecin n'est pas disponible ; Pour croiser les avis de plusieurs personnes)
- Mais.... Le coût du service (19,9 € / mois, forfait 1 Chat 6,90€, forfait 5 Chats 32,50€, forfait 10 Chats, 50€) est un frein important pour les parents

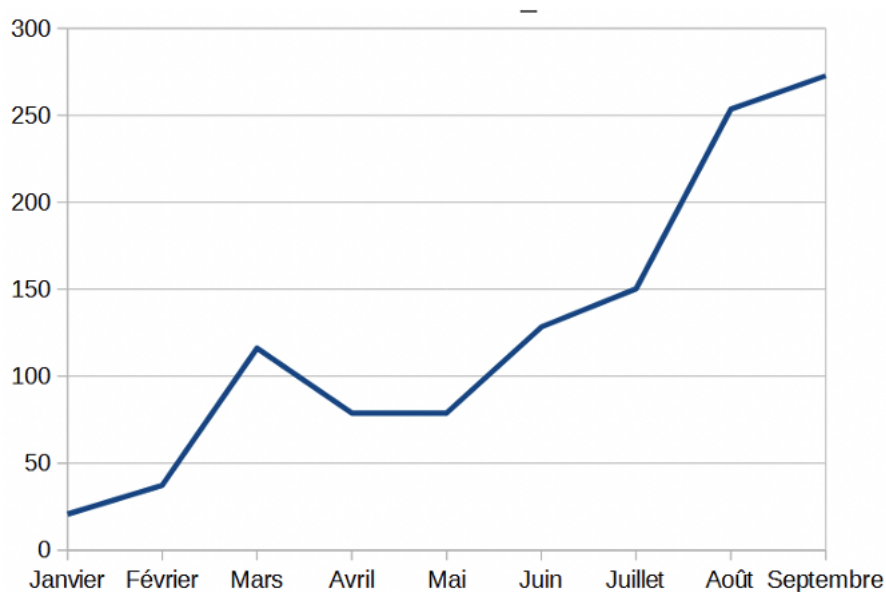
=> Les pédiatres de l'AFPA + Commission des Affaires Sociales souhaiteraient que ce service soit gratuit pour permettre un accès à tous, en particulier les plus précaires

Le Live CHAT en chiffre :

- 2 546 comptes clients créés
- 1 746 chats servis

- Que 6 abonnements actifs (112,71€ HT/mois) (Coût d'un abonnement avec engagement : 19,9 €/mois)
- 12 abonnements inactifs
- 1 carte cadeau 1 mois terminée
- Ventes de forfaits chats (mis en place en juin + passage de 3 chats offerts à 1 seul) :
 - 37 chats à l'unité
 - 7 forfaits 5 chats
 - 1 forfait 10 chats
- 77 clics par jour des bannières vers la page de présentation du service

Evolution du chiffre d'affaires (HT) :



Le budget :

Les pédiatres ne sont pas cher payés : 100 euros une vacation et 130 euros le samedi. (en moyenne 40 euros de l'heure).

COUTS DE GESTION - LIVE CHATS MPEDIA - 1 AN 2023	
Vacations pédiatres	31 500,00 €
Gestion, coordination, communication et partenariats - Agence Doo La	30 000,00 €
TOTAL CHARGES HT	61 500,00 €
* Hors mise en place du service sur le site par La Jungle	
** Hors coûts maintenance + hébergement + Sending Blue	

Il faudrait 37 chats achetés par jour pour être à l'équilibre (mais on ne peut pas répondre à 37 le soir ...) hors aujourd'hui nous sommes à +/- 3 par jour.

MN : recettes au 1^{er} septembre : 267 euros pour le mois et au mois d'octobre nous sommes passés à 409 euros.

QUESTIONS ?

Question sur le délai qu'on se donne pour statuer pour le Live CHAT ?

Est-ce que le live CHAT doit obligatoirement être rentable ?

La création a été coûteuse (60 000 euros) et on risque de tout perdre si l'on arrête trop tôt

L'idéal serait d'avoir un financement publique

Objectif du Live Chat : la santé de l'enfant

A noter que le Live CHAT n'a pas été décidé par vote au CA mais il y a beaucoup de discussion sur le sujet quand même

Est-ce que la piste des réponses par algorithme pourrait aider ?

On peut aussi se dire que les bénéfices secondaires ne sont pas chiffrables mais existent

Peut-on changer le prix du CHAT en diminuant sans faire de Chat gratuit ?

Avis du CA pour continuer => poursuite et travail sur des objectifs pour faire un vote au CA du mois de juin sur la perennité du Live CHAT sur des propositions construites (discussion à venir au bureau)

ENVIRONNEMENT

Action phtalates – prématurité – Christine MAGENDIE

Le réseau environnement santé a pris contact avec l'AFPA pour participer à une campagne prématurité – maladies infantiles et perturbateurs endocriniens (augmentation en France de la mortalité infantile depuis plusieurs années). On nous propose de participer à un colloque au sénat le 17 nov. 2023 à l'occasion de la journée Mondiale de la prématurité.

Il faut trouver une personne disponible pour représenter l'AFPA à ce colloque au sénat. Une communications sera également faite via l'agence Initiale au moment de cette campagne.

Le réseau environnement santé sont également à la recherche de correspondants locaux pédiatre pour porter des progrès type « ville et territoire sans perturbateur endocrinien » ou pour faire des actions de prévention en région => merci de passer par Christine MAGENDIE.

Grève à partir du 13 octobre ? – Jean François DELOBBE pour Brigitte VIREY

Situation actuelle :

- Non signature de la convention en 2023
 - Prerequisite de la caisse avec l'engagement territorial non réalisable en l'état
 - 85% des valorisations allant à la médecine générale
 - Les 15% restant : pédiatres et psychiatres essentiellement mais ne suffisait pas pour signer la convention.
- Ouverture vers les PPL (projet petite loi)
 - Essentiellement loi Valletoux antilibéral avec engagement dans les CPTS ...

Le but de la grève est de faire pression pour que nos revendications soient entendues. Les MG veulent toujours s'aligner sur les pédiatres. Les pouvoirs publics ne s'y intéressent pas. Nous avons besoin de faire reconnaître notre spécificité pédiatrique comme tous les autres spécialistes.

Il faut faire grève en fermant le cabinet car maintenir les consultations n'aura aucun impact. La caisse a tous les moyens pour savoir si vous avez travaillé (FSE, rendez-vous pris sur doctolib). Plus la grève sera massive, moins longtemps elle durera.

Donc l'ensemble des syndicats de spécialistes appelle à la grève à compter du 13 octobre. Arrêter le travail dans les établissements de santé pendant quelques jours peut avoir de grandes répercussions.

Discussion sur l'impact de l'arrêt de la prise en charge des CNP au sein de nos cabinets.

Faire un mouvement isolé pédiatrique ne sert à rien car il n'y a pas une convention spécifique pour la pédiatrie mais une convention pour l'ensemble des spécialistes.

EN PRATIQUE :

- Courrier envoyé ce jour aux membres du CA du SNPF à répercuter aux ARS
- Prévenir les directeurs d'établissement
- Si contrat tri partite et garde instituée : il faut assurer la prise en charge des patients hospitalisés mais refuser les entrants en envoyant sur l'hôpital
- Si pas de garde officielle, pas d'obligation
- Réquisitions possibles : les seules valables remises en mains propres par un gendarme, tout le reste ne compte pas
- Si vous ne voulez pas être réquisitionné ne soyez pas présents

Fin du CA